



**CONFERENCE sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale la Grande-Duchesse
“LE MICROCRÉDIT ET VOUS...”**

AGEFI – Article - octobre 2005

« Double rendement ! Intéressés par le *rendement financier*, les investisseurs se rendent compte qu’en investissant dans la microfinance il y a également un *rendement social* ... »

Salle comble lorsque Pierre Gramegna, Directeur de la [Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg](#), présenta son allocution de bienvenue aux 200 personnes qui avaient saisi, le 5 octobre dernier, l’opportunité de s’informer et échanger à la conférence “**Le Microcrédit et Vous...**” organisée, dans le cadre de ses activités de communication sur les évolutions du monde et sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale la Grande-Duchesse, par la [Jeune Chambre Economique du Grand-Duché de Luxembourg, a.s.b.l.](#) (« JCEL »).

L’Année Internationale du Microcrédit 2005

2005 ayant été proclamée «[Année internationale du Microcrédit](#)» par l’[Assemblée Générale des Nations Unies](#) (« N.U. »), c’est dans une optique de sensibilisation et de prise de conscience du grand public que les membres de la [JCEL](#) ont souhaité se joindre ainsi à l’effort mondial sans précédent des N.U., auprès desquelles la [Jeune Chambre Internationale](#) (« JCI ») participe à travers son statut consultatif.

“En regardant les pauvres comme des participants vitaux pour leurs économies locale et nationale, l’Année Internationale du Microcrédit 2005 a le potentiel de lancer une nouvelle vague de micro-entreprenariat, donnant aux personnes démunies et à faibles revenus une chance de bâtir une vie meilleure,” déclarait J. A. Ocampo, Sous-Secrétaire Général du [Département des Affaires Économiques et Sociales des N.U.](#).

L’Année internationale du Microcrédit vise, par le coup de projecteur qu’elle apporte, à saluer sa contribution reconnue mais encore souvent trop méconnue à l’allègement de la pauvreté et à une meilleure prise de conscience du public de l’existence et des enjeux du microcrédit et de la microfinance en général comme moyen efficace d’aide au développement. A ce titre, elle s’inscrit dans le cadre des mécanismes clés pour l’atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement des N.U. et, plus spécifiquement, pour l’atteinte de la cible globale de réduction de moitié de l’extrême pauvreté et de la faim à l’horizon 2015.

Presque la moitié de la population mondiale n’a pas accès aux services financiers de base – non parce qu’ils ne peuvent se le permettre, mais simplement par manque de disponibilité de ces services. Dans ce contexte, la microfinance fait partie intégrante d’un secteur financier sain et efficient.

**[Jeune Chambre Economique du Grand-Duché de Luxembourg](#)
[Fédération Mondiale de Jeunes Leaders et Entrepreneurs](#)**

Association sans but lucratif
c/o Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg-Kirchberg
info@jcLuxembourg.com
<http://www.jcLuxembourg.com>

Le Grand-Duché de Luxembourg, loin de rester inactif dans le cadre de cette Année internationale, a mis en place une « [Table Ronde de la Microfinance](#) » regroupant les acteurs clés dans ce domaine. Elle est chargée de coordonner et soutenir les actions et initiatives locales.

Le Microcrédit : un outil important de lutte contre la pauvreté ouvrant la voie vers l'autonomie

[Appui au Développement Autonome a.s.b.l.](#) (« ADA ») association luxembourgeoise spécialisée dans l'appui aux populations vulnérables par le biais de la microfinance en est un de ces principaux acteurs locaux. Elle a produit cette année le film « Une idée, un crédit, un avenir – la microfinance en pratique » projeté à l'occasion de cette conférence « Le Microcrédit et Vous... ». Ce film illustre les mécanismes et bénéfices de cette forme efficace d'aide au développement.

Pour qui veut ne pas tabler sur la fatalité et de concevoir la microfinance comme un complément très utile qui amène des résultats là où d'autres moyens parfois beaucoup plus coûteux ont échoué, elle se révèle être un outil important de lutte contre la pauvreté ouvrant la voie vers l'autonomie.

Elle s'adresse, par exemple, aux personnes sans activité qui veulent créer leur propre affaire, une petite affaire qui leur permette de nourrir leur famille et d'améliorer leur qualité de vie. Grâce au microcrédit qui leur met le pied à l'étrier, ces personnes peuvent lancer un atelier de couture, une petite épicerie, un élevage de quelques animaux, etc... Avec ce premier soutien économique, peu à peu, ils développent leur affaire.

Les microcrédits sont accordés par des « Institutions de Microfinance - IMF » à ces micro-entrepreneurs, une population que les banques classiques jugent peu rentable ou trop risquée parce qu'elle ne peut pas fournir de garanties réelles.

Par la méthodologie spécifique de la microfinance, les IMF parviennent cependant à bien analyser, jauger l'esprit d'initiative, la volonté et la capacité de paiement de ses clients. Pour juger de la qualité d'un client, les IMF réalisent, en général, une enquête de terrain. Elle permet de scruter la volonté de travailler du client potentiel et de connaître sa culture de paiement relative à ses dépenses courantes. En microfinance, la volonté de payer d'un client est fréquemment plus importante que les garanties matérielles qu'il pourrait apporter.

Les taux d'intérêt pratiqués par les IMF dans les pays en développement sont très élevés selon des standards occidentaux (>30% parfois) mais s'expliquent par le fait que les coûts administratifs de ces microcrédits, d'un montant unitaire souvent inférieur à 1000 euros et accordés à court terme, sont proportionnellement élevés. Entre les banques qui ne veulent rien prêter et les usuriers qui pratiquent des taux de 100 à 200%, le choix du microcrédit malgré son coût élevé reste la meilleure opportunité pour le micro-entrepreneur qui souhaite devenir autonome.

Tout l'art de la microfinance réside ainsi dans la recherche d'un équilibre entre la viabilité économique et l'impact social.

Outre le taux d'intérêt élevé, la viabilité économique du microcrédit s'appuie également sur un taux de remboursement généralement plus élevé que celui d'une banque classique. Ce taux de remboursement atteint fréquemment les 97-98% pour les IMF.

Au-delà du prêt accordé, l'assistance, l'accompagnement et la présence sur le terrain des agents de crédit des IMF auprès de leurs micro-entrepreneurs constituent des facteurs essentiels dans la réussite du microcrédit. La proximité et la relation de confiance qui s'établissent entre l'IMF et son client feront toute la différence dans la réussite du financement du projet depuis sa création jusqu'à son développement autonome et rentable.

De leur côté, les IMF se développent en se refinançant auprès d'organisations de développement, de banques classiques et d'investisseurs socialement responsables qui intéressés par le rendement financier le sont également par l'aspect social attaché au microcrédit.

A mi chemin entre l'aide au développement dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et le secteur financier marchand, la microfinance s'appuie également sur l'aide et le support financier d'ONG, d'agences de coopération, de fondations qui, tel que le fonds luxembourgeois Luxmint, apportent le complément nécessaire pour le volet social indispensable au développement de cette activité. Ces acteurs sont essentiels pour soutenir l'innovation dans ce secteur encore récent et contribuer au développement des IMF que ce soit financièrement ou par la logistique et le savoir-faire qu'elles véhiculent sur le terrain à travers leurs expériences. Elles sont également souvent à l'origine du soutien apporté à des projets pilotes visant à dépasser les limites que peuvent rencontrer les IMF dans leur développement local.

L'expérience de DECSI en Ethiopie : la microfinance parvient à concilier autonomie, efficacité, rentabilité et impact social

Invité par [SOS-Faim](#) qui soutient son organisation, Atakilti Kiros, Directeur exécutif de Dedebit Credit and Savings Institution (« DECSI ») souligne combien le microcrédit est à la fois un « business » et un outil de développement.

Pour parvenir à avoir un impact significatif sur la réduction de la pauvreté, un outil de développement doit engendrer un processus continu de création de richesse, se fonder sur le capital humain et renforcer la capacité des plus démunis à faire face aux aléas et crises qui frappent régulièrement leurs communautés. Le microcrédit est un des instruments qui répond à ces critères.

Les actions de DECSI s'intéressent en particulier à la région de Tigray au nord de l'Ethiopie où vit une population de 4 millions d'habitants, à 85% dans le milieu rural et pour les $\frac{3}{4}$ d'entre eux en dessous du seuil de pauvreté (ie. revenu inférieur à 1 dollar par jour et par personne).

Dans un tel contexte, l'insécurité alimentaire est un souci permanent et une étude réalisée en 1993 montrait qu'à l'époque 89% de cette population dépendait de l'aide alimentaire pour sa subsistance. Le manque d'accès aux services financiers apparaissait, par ailleurs, comme un des principaux obstacles pour le développement dans cette région.

C'est sur ce constat qu'est né le programme de microcrédit de DECSI afin d'améliorer la sécurité alimentaire au niveau domestique, avec comme éléments clés de l'approche : la participation de la communauté au projet, la priorité donnée aux femmes, la viabilité financière durable et l'intégration du programme au sein des autres programmes de développement de la région.

A ce jour, le programme bénéficie à plus de 400.000 clients avec des impacts économiques mais également sociaux et politiques très sensibles. Tel est le cas, par exemple, du rôle accru des femmes dans leur communauté : le programme de microcrédit a incontestablement renforcé leur confiance en elles-mêmes et leur participation et influence dans la gestion des affaires de leurs communautés.

Le microcrédit offre aux plus démunis de meilleures perspectives et assure un impact durable sur la réduction de la pauvreté et sur le processus de développement social et humain. Il améliore concrètement la vie des gens et de leur foyer, et il renforce les économies en investissant dans la capacité de production des communautés locales.

Ainsi, grâce aux dons reçus de SOS-Faim en Belgique et au Grand-Duché, DECSI estime que plus de 16000 paysans ont bénéficié d'une meilleure qualité de vie et que plus de 1200 personnes ont reçu une formation dans divers domaines leur permettant d'accéder à une plus grande autonomie.

Microcrédit : un outil également utile dans les pays développés ?

Ayant fait ses preuves comme outil de développement face à la pauvreté, le microcrédit trouve désormais de plus en plus sa place également dans les pays occidentaux où une frange non négligeable de la population rencontre des difficultés accrues d'accès aux services financiers. Une réalité qu'est venu souligner Emmanuel Landais, Directeur Général de l'Association pour le droit à l'initiative économique (« ADIE ») au cours de cette conférence.

Basée en France, l'ADIE s'est fixé depuis 16 ans pour mission :

- le financement de personnes qui ont un projet de création d'entreprise mais qui n'ont pas accès aux banques,
- l'accompagnement pendant et après la création de l'entreprise,
- la contribution à l'amélioration de l'environnement de la création d'entreprises et du microcrédit en France.

Certaines réalités sont, en effet, communes au Nord et au Sud de la planète : l'esprit d'entreprise d'un individu est indépendant du niveau de richesse et d'éducation ; l'activité informelle est un moyen de survie pour les plus démunis ; il est nécessaire pour les IMF d'aller au devant de la demande, de faire simple et rapide avec des formules de prêts adaptées tout en suivant une méthodologie rigoureuse et éprouvée.

Par contre, la mise en place de microcrédits dans un pays tel que la France doit faire face à des contraintes spécifiques : la culture majoritaire des bénéficiaires potentiels s'ancre dans celle du salariat et de l'état providence et non celle de l'entrepreneuriat ; les IMF doivent évoluer dans un environnement complexe et très réglementé qui ne favorise pas la simplicité et la célérité des procédures d'octroi. Par ailleurs, l'activité des IMF reste réglementée dans le cadre des activités financières, les taux d'intérêts peuvent être plafonnés et l'administration de l'activité de microcrédits supporte nécessairement des coûts salariaux autrement plus élevés que dans les pays en développement.

L'ADIE a ainsi accordé plus de 30.000 prêts depuis sa création avec un taux de remboursement de 94% et 34.000 emplois pérennes créés dans des projets majoritairement situés dans les secteurs du commerce ou des services et portés par des chômeurs, des allocataires du RMI mais aussi des travailleurs indépendants ou salariés.

Au niveau du financement de l'activité d'une IMF telle que l'ADIE, il convient de distinguer, au sein de l'activité de microcrédit, le volet financier (prêt en lui-même) du volet social (accompagnement du micro-entrepreneur depuis la création de son projet d'activité jusqu'à son développement autonome et rentable).

Les ressources de crédit sont généralement assurées par les banques classiques qui, avec l'IMF, supportent un risque limité, non seulement grâce au taux de remboursement élevé mais également grâce aux contre-garanties étatiques ou accordées par des organismes multilatéraux tel que le Fonds Européen d'Investissement.

Par contre, dans les pays du Nord, il reste indispensable que l'accompagnement des créateurs soit financé par les collectivités locales, l'état, le mécénat d'entreprises, les dons de particuliers, etc... au titre de l'aide sociale ainsi spécifiquement dirigée vers le secteur productif et une meilleure autonomie des bénéficiaires.

Le microcrédit facilite l'intégration des populations pauvres au sein des flux économiques, en soutenant la croissance des marchés locaux et en augmentant les opportunités économiques par la création de nouveaux emplois, de nouveaux investissements et de nouvelles infrastructures.



Le Microcrédit et Vous... ?

La table ronde qui suivit les exposés avec un panel d'intervenants du monde associatif et Thierry Lippert, représentant du ministère de la Coopération, a, par ailleurs, permis aux participants de mieux appréhender les opportunités offertes à tout un chacun désireux de s'impliquer et contribuer personnellement au développement de cette forme spécifique d'aide au développement et de responsabilité sociale.

Bénévolat auprès d'IMF ou d'associations telle qu'ADA, dons aux acteurs du microcrédit, épargne socialement responsable dans les véhicules spécifiques mis en place par les investisseurs en microfinance tel qu'ETIKA... plusieurs formules sont disponibles pour tous ceux qui, à titre individuel, souhaitent encourager activement le développement de ce concept novateur de microfinance/microcrédit.

Autant de réflexions présentées et discutées au cours de cette manifestation **Jeune Chambre Economique** qui oeuvrait pour une contribution vers le développement et un mode original de financement durable d'activités innovantes s'inscrivant dans la thématique de **l'Année Internationale du Microcrédit** de l'ONU...

« Ensemble, nous pouvons et devons construire des secteurs financiers intégrant qui aident les populations à améliorer leurs conditions d'existence ». -- Kofi Annan, Secrétaire Général de l'ONU, 2003

Philippe Corbard,
chargé de communication JCEL

JCI (Jeune Chambre Internationale) est une fédération mondiale de jeunes leaders et entrepreneurs. Elle compte 200000 membres actifs et des millions d'anciens membres qui prennent part à des projets, réunions, programmes de formation et manifestations. JCI opère dans plus de 5000 communautés situées dans plus de 100 pays sur toute la planète.

Les membres JCI sont des professionnels et entrepreneurs âgés de 18 à 40 ans qui se sont affiliés à une organisation locale JCI. Ils se rencontrent, apprennent et grandissent ensemble. Ils créent des changements positifs. Ils apprennent à devenir des dirigeants plus efficaces. Ils organisent des projets dans les domaines Affaires, Individuel, Communauté et Développement International.

JCI est une Organisation non gouvernementale internationale (ONG) qui participe activement au Système des Nations Unies. Dans ce contexte, JCI a des relations avec le Bureau du Secrétaire général de l'ONU et un statut consultatif auprès du Conseil économique et social (ECOSOC).

Philippe Corbard, français, 39 ans, ancien président national et membre du conseil d'administration de la JCEL est actuellement sénateur JCI et chargé de communication auprès du conseil 2005 de la JCEL. Il est, par ailleurs, salarié de KPMG Audit à Luxembourg.

Les personnes intéressées à recevoir de plus amples informations suite à cette conférence ou sur les activités de la Jeune Chambre en général sont invitées à contacter : Mme Françoise Hontoy, Présidente nationale 2005,



tel.: 400 173 23, adresse électronique : jcilux@yahoo.fr ou M. Harald-Sven Sontag, Directeur de la commission Microfinance , tel : +352 021 66 91 68, adresse électronique : microfinance@jcluxembourg.com